

LINGUI
CHENTLI

fraction de seconde avant d'y présenter le stimulus; cela permet de déterminer si l'amorce facilite la reconnaissance du stimulus.

Leiman et Seidenberg présentent des résultats montrant que tous les sens sont sélectionnés dans une première étape du décodage; 200 ms plus tard, seul le sens induit par le contexte est actif en mémoire. Ces résultats appuient la perspective modulaire. Mais Duffy, Morris et Rayner utilisant des mesures du mouvement des yeux, arrivent à la conclusion que l'activation d'un des sens dépend de sa fréquence et du contexte.

Décodage des mots morphologiquement complexes.

Comment le système de traitement se comporte-t-il avec les mots plurimorphémiques? Pour les mots dérivés, divers facteurs doivent être pris en compte: la fréquence du mot et de la famille morphologique, le caractère transparent ou opaque du mot dérivé et le fait que la dérivation est préfixale ou suffixale.

Ainsi, les mots construits de haute fréquence sont reconnus plus rapidement que ceux de basse fréquence. Dans des tâches d'amorçage, l'opacité sémantique (p. ex. le sens de *lunette* ne peut pas être calculé à partir de *lune+ette* 'petite lune') influence la reconnaissance des mots. Contrairement aux mots opaques, les mots affixés transparents facilitent la reconnaissance de leur base, avec des effets variables selon la durée de présentation du mot affixé.

L'opacité phonologique (le fait que suite à la dérivation, la base ait subi un changement phonologique) semble contribuer peu à la vitesse d'identification de mots, bien que Meunier ait observé un effet d'opacité avec des mots français suffixés du type *sourd/surdité*. Vu le caractère séquentiel du traitement de la parole, des effets distincts sont aussi obtenus selon qu'un mot est préfixé ou suffixé.

Ainsi, Meunier et Segui montrent que la fréquence cumulée de l'ensemble des mots de la famille morphologique influence le traitement des mots suffixés, mais pas celui des mots préfixés.

Globalement, les recherches montrent que les mots construits sémantiquement opaques sont listés dans le lexique et ne donnent pas lieu à un découpage morphologique. En ce qui concerne les mots sémantiquement transparents, deux points de vue opposés sont en concurrence: il peut y avoir listage exhaustif (tous les mots sont représentés dans le lexique mental) ou décomposition (les mots sont reconnus en accédant à chacun de leurs morphèmes).

2.2.3 Syntaxe

Le décodage syntaxique a donné lieu à quantité de recherches dans le milieu anglophone. Ces recherches, basées en partie sur le traitement de phrases totalement ou localement ambiguës et en partie sur l'identification de la fonction d'un élément déplacé, sont relativement peu connues du milieu francophone. Les livres d'introduction récents en français (Caron 1992, Fayol 1997, Segui et Ferrand 2000) les discutent très peu ou pas du tout.

La question est évidemment de savoir comment l'analyseur syntaxique humain (le parseur) assigne une structure grammaticale à une phrase. Depuis Bever en 1970, on suppose qu'il attribue dès que possible à chaque mot décodé une fonction dans une structure syntagmatique construite au fur et à mesure, de gauche à droite.

Les recherches sur le traitement des phrases ambiguës explorent la façon dont le parseur se comporte en présence d'un élément pour lequel plusieurs analyses sont possibles (p. ex. les deux fonctions possibles du complément en italiques dans la phrase: Pierre a reçu un vase *de Chine*.) Les possibilités sont les suivantes:

- 1) le parseur adopte une analyse par défaut et est forcé de reviser cette décision si la suite lui donne tort.
- 2) il construit deux analyses en parallèle jusqu'à ce qu'il soit à même d'éliminer l'une ou l'autre;
- 3) il reporte la décision et se contente d'un traitement superficiel en attendant.

Mitchell montre que la première position, défendue par Frazier dans de nombreux travaux est la plus compatible avec les données. Admettant que le parseur privilégie une analyse donnée au risque de devoir revenir sur ses pas si cette analyse s'avère incorrecte, la question qui se pose est: quelle sera l'analyse privilégiée au départ? Deux principes, discutés dans Frazier: l'ATTACHEMENT MINIMAL et la CLOTURE TARDIVE, ont pour effet que le parseur privilégie l'analyse la plus simple du point de vue syntaxique, en particulier celle qui évite de postuler un nouveau noeud syntaxique. Mais MacDonald et Seidenberg proposent que la résolution de l'ambiguïté syntaxique est guidée – au moins en partie – par l'information lexicale, en particulier par le contexte lexical du mot charnière de l'ambiguïté (dans l'exemple ci-dessus, le mot *de*) Ces travaux soulèvent la question de l'aspect interactif du traitement. Si le traitement est purement modulaire et séquentiel, le contexte sémantique ne devrait pas intervenir dans les premières étapes de l'analyse syntaxique; il ne devrait intervenir que dans une deuxième étape pour filtrer les interprétations indésirables (Spivey-Knowlton et Sedivy). Le rôle de la prosodie dans l'analyse syntaxique est pertinent dans ce contexte. Il a été peu étudié (p. ex. Beach Cutler, Dahan et Donselaar, Kjølgaard et Speer), la plupart des travaux ayant utilisé des stimulus visuels.

Un autre sujet d'intenses recherches dans le domaine de la syntaxe est celui de l'interprétation des questions et des relatives, qui requièrent qu'un constituant apparaissant tôt dans une phrase soit gardé en mémoire en attendant que sa fonction puisse être identifiée.

Dyslalie

La **dyslalie** est un trouble de la communication caractérisé par des difficultés d'articulation dues à des malformations physiques¹. Le discours et la syntaxe sont tout à fait valides. La dyslalie peut être d'origine fonctionnelle ou organique.

Origine fonctionnelle

Dyslalie infantile

Les dyslalies infantiles sont les plus fréquemment rencontrées. **Le jeune** enfant, âgé de moins de quatre ans, connaît beaucoup de problèmes d'articulation, surtout sur les phonèmes difficiles. Cependant, avant cet âge, ces dyslalies sont dites *physiologiques* puisqu'elles font partie du processus d'apprentissage du langage. **Toutefois**, la dyslalie est généralement considérée comme *pathologique si l'enfant* âgé de plus de quatre ans continue à avoir des problèmes **d'articulation**. Il est nécessaire de rééduquer les points d'articulation au plus vite, pour éviter que la dyslalie n'entraîne des problèmes d'apprentissage de la lecture. Les confusions se font généralement sur les voyelles nasales, et sur les consonnes constrictives (il est alors question de **sigmatisme**)

Le sigmatisme est la mauvaise articulation des consonnes constrictives. C'est un des troubles dyslaliques les plus fréquents chez l'enfant, puisque ce type dephonèmes nécessite une précision très importante de l'articulation. Le sigmatisme intervenant sur les consonnes constrictives peut avoir plusieurs appellations, suivant son origine :

- Le sigmatisme nasal est dû à un positionnement de la langue qui rend impossible le passage de l'air par la cavité buccale ;
- Le sigmatisme dorsal est également dû à un soulèvement de la langue excessif ;
- Le sigmatisme occlusif est le remplacement systématique de toute consonne constrictive par la consonne occlusive dont le point d'articulation est le plus proche.

Les sigmatismes survenant sur des consonnes occlusives peuvent avoir des origines différents : une anomalie des points d'articulation, qui entraîne souvent la confusion entre consonnes sourdes et sonores ; un

mécanisme laryngé inutilisé dans certains phonèmes sonores. Ce genre de sigmatismes est fréquent chez l'enfant sourd.

Bégaiement

Le bégaiement est considéré ou a été considéré comme faisant partie des dyslalies par certains phoniâtres, qui lient donc le bégaiement à « un trouble moteur de l'articulation ». Selon eux, le bégaiement, à lui seul, **représenterait** environ la moitié des cas de dyslalies^[réf. nécessaire]. Ce lien est remis **en cause** par des études plus récentes sur le bégaiement.

Susseyement

Le susseyement, ou le zézayement, est un trouble de la parole affectant notamment la prononciation des « s ». Ce vice de prononciation consiste aussi à donner au « j » le son du « z », au « ch » le son du « ç », etc. Ce terme apparaît ainsi dans les *Mémoires* de l'actrice Mademoiselle Clairon, où elle indique que « ce mot [...] n'est guère connu que dans les coulisses »

Dyslalies d'origine organique

Les infirmes moteurs cérébraux sont parfois sujets aux dyslalies. Celles-ci proviennent des difficultés musculaires de l'articulation. Si la concentration n'est pas suffisante, le discours peut être très brouillon, avec des sauts d'intonation. En adoptant un rythme plus lent et une concentration plus grande, le sujet peut arriver à tenir un discours très intelligible. Le timbre de la voix de l'IMC est généralement rauque, avec une tonalité décalée vers les sons aigus. L'IMC a souvent beaucoup de mal à tenir une tension importante des cordes vocales, car celles-ci sont parcourues de spasmes incomplets. Pour faciliter la prononciation, le sujet peut avoir tendance à ajouter des voyelles ou des consonnes devant les mots, rendant l'articulation plus aisée. Certains phonèmes difficiles à prononcer tendent à être omis.

Les malformations labiales ne gênent généralement pas l'articulation dans des proportions très importantes. Elles sont souvent compensées par un positionnement différent des organes. Les phonèmes touchés seront ceux qui font intervenir un contact bilabial ou labio-dental. Ces malformations peuvent être constatées après une chirurgie, créant une encoche qui peut être plus ou moins latéralisée.

La langue est un organe essentiel de la phonation. Sa grande mobilité est à l'origine de la production d'un grand nombre de sons. Certaines anomalies de la langue n'ont que très peu de conséquences sur l'articulation. C'est le cas de :

- la division de la pointe de la langue ;
- la brièveté du frein, qui est très facilement opéré ;
- les kystes sur la langue ou le plancher buccal.

Certaines anomalies sont par contre beaucoup plus handicapantes, **comme** la macroglossie, typique des sujets atteints de trisomie 21. La langue est **de** taille trop importante pour la cavité buccale, gênant beaucoup l'articulation ; et les brûlures importantes, **notamment** les brûlures électriques.

La forme du palais joue sur le **timbre de** la voix. Si celui-ci est trop profond, ou s'il est trop bas (phénomène **équivalent** à la macroglossie) la voix est modifiée et l'articulation peut être rendue plus difficile.

Les fentes palatines ont évidemment de lourdes répercussions sur l'articulation. Cette malformation d'origine embryonnaire fait communiquer les fosses nasales et la cavité buccale par une brèche dans le palais. Ces fentes nécessitent rapidement une à plusieurs interventions chirurgicales, car elles posent des problèmes de nutrition. C'est la modification chirurgicale qui décidera de l'apparition, le moment venu, de dyslalies avec le développement de la parole. Suivant son degré de réussite, les séquelles sur l'articulation seront plus ou moins importantes.

Les malformations du voile du palais sont généralement des insuffisances vélaires. Le voile est trop court, ou le cavum est trop profond, ce qui a tendance à révéler un nasonnement, et une rhinolalie ouverte. La rhinolalie ouverte est caractérisée par une déperdition importante de l'énergie vocale dans les fosses nasales, pour les phonèmes qui n'empruntent normalement pas ces voies. Il en résulte une voix de faible intensité. La rhinolalie fermée est assez caractéristique. La voix qui en résulte donne l'impression de nez bouché.

TD linguistique 3ème année Chentli C.

1-Montrez comment se fait l'accès lexical des mots ci-dessous en vous basant sur le model séquentiel COHORTE.

Arménienne, porteur, funambulisme, sentimental.

2-En observant les énoncés suivants, dit à quel trouble du langage ils renvoient.

-Je je je sssssssssssuis trrrrrroppp mmmmalaaaaade

-J'ai nal à la tate à cause du froid

-On se voit tout à coup

-Le zus de fraise est ben pour la chanté

-Toi, moi, danser.

-J'ai rencontré hier ton ami du club de foot euh euh Othman, Omar ah Ammar !